

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2023

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS785

présenté par
Mme Morel, rapporteure thématique

ARTICLE 5

À l'alinéa 6, supprimer les mots :

« du ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel